ÉTAT CIVIL

Mariage :

- le 16 septembre, Clément BONNEFON et Astrid GUERRIER

Décès :

- le 10 septembre, Ivan LAZITCH, 82 ans
- le 11 septembre, Paulette HUSSON veuve DESCLES, 100 ans
- le 16 septembre, Michel BOSSEAU, 95 ans

ÉVÉNEMENT

Concert des 15 ans des Gaillards d'Avant

De Noirmoutier au Pellerin, de La Chapelle-sur-Loire à Préfailles, de La Turballe à Saint-Gilles-Croix-de-Vie... voilà 15 ans que les Gaillards d'Avant parcourent l'Ouest de la France, et y ont réalisé des centaines de concerts. Venez fêter avec eux cet anniversaire et le plaisir de partager en musique la vie contrastée de la marine à voile, avec des chants drôles, mélancoliques ou à danser…

Rendez-vous **samedi 2 décembre** à 20h30 à l'Espace culturel. Entrée libre, participation au chapeau.

Les autres animations de novembre et décembre 2023

- **Mercredi 1er novembre : Bain du 1er novembre** avec la bande à Marie. Rendez-vous à 11h30 sur la Grande Plage.
- **Samedi 4 novembre** de 10h à 18h : **Marché d'automne,** avenue de la Plage Eric Tabarly. Créateurs, produits du terroir, brocante de livres avec la bibliothèque, présence du groupe mycologique de Saint-Nazaire et de l'association Hirondelle de Pornic. Animations : à 11h, Léon et son orgue de Barbarie ; à 15h, chants de marins avec les Gaillards d'Avant.
- **Samedi 4 novembre** de 9h à 18h : **Exposition-vente « Les Accros du fil »** avec l'association Vivre à Préfailles. Salle René Deffain. Entrée libre.
- **Samedi 4 novembre : Concours de pétanque** à la Pointe Saint-Gildas. Organisation : club de pétanque préfaillais. Renseignements au 06.58.34.09.68.
- **Samedi 4 novembre** à 21h : **« Les Musicales de Préfailles »,** concert de guitare avec Adrien RANSON, accompagné à la clarinette par Chloé BOURSICOT. Espace culturel. Tarifs : 14 € et 5 € pour les moins de 15 ans. Billetterie en ligne : https://www.billetweb.fr/concert-guitare-adrien-ranson, en mairie et le soir du concert à partir de 20h15.
- **Jeudi 16 novembre : Repas Beaujolais** « Bouchon lyonnais » proposé par le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. Espace culturel. Renseignements au 06.24.66.93.80 ou annemariefontaine72@gmail.com.
- **Samedi 18 novembre** de 14h30 à 17h : **Séance de Biodanza,** salle du Centre nautique à la Pointe Saint-Gildas. A travers le mouvement et la musique, la danse est une expression corporelle qui apporte bien-être et joie de vivre. Organisation : association Dansons maintenant 44. Renseignements au 06.10.62.12.76.
- **Dimanche 19 novembre** de 10h à 12h : **Rassemblement mensuel des voitures anciennes,** place du Marché.
- **Samedi 25** de 9h à 18h et **dimanche 26 novembre** de 9h à 16h : **Exposition-vente de créations** de l'association Vivre à Préfailles, salle René Deffain. Entrée libre.
- **Samedi 2 décembre** à partir de 10h : **Portes ouvertes au Centre d'incendie et de secours des pompiers** (rue du Docteur Drouart), différentes animations tout au long de la journée.
- **Samedi 2 décembre : Soirée Tartiflette** proposée par l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires au Centre d'incendie et de secours (rue du Docteur Drouart. Tarif : 15 € (apéritif + plat + dessert). Au profit de l'AFM-Téléthon. Tickets disponibles dans différents points de vente à Préfailles et à La Plaine-sur-Mer. Renseignements au 06.74.42.83.97
- **Samedi 2 et dimanche 3 décembre : Stage de yoga** avec Marie-Christine et Nicolas LE BERRE. Organisation : association Yoga Harmonie Côte de Jade. Salle du Centre nautique. Renseignements : yogaharmonie44@orange.fr.
- **Samedi 2 et dimanche 3 décembre** de 10h à 18h : **Marché « le Noël des créateurs »,** avec l'association **« Les Créateurs de Retz ».** Salle du Conseil municipal (17 Grande Rue). Entrée gratuite. Découvrez les créations d'artistes et artisans locaux, l'occasion de trouver des cadeaux originaux pour les fêtes. Contacts pour les inscriptions : tél. 06.74.83.79.85 ou 06.50.24.81.68, *email*. lescreateursderetz@gmail.com.
- **Vendredi 8 décembre** à 21h : **Spectacle du Téléthon** avec l'école artistique Scénissim'O. Espace culturel. Participation au chapeau au profit de l'AFM-Téléthon. Réservations au 06.99.10.57.46.
- **Vendredi 8 décembre** à 21h : **Compétition UFOLEP de tennis de table.** Salle multisports (rue de la Renaudière). Venez assister aux rencontres du club préfaillais.
- **Samedi 9 et dimanche 10 décembre** de 10h à 18h : **Marché de Noël de créateurs** avec l'association **« La Vague éco-créative ».** Salle du Conseil municipal (17 Grande Rue). Entrée libre.
- **Mardi 12 décembre** à 18h : **Spectacle Jeune public « Au pays de Noël »** (un spectacle vivant musical dédié à la magie et la féerie de Noël). Espace culturel. Entrée gratuite pour tous, dans la limite des places disponibles. Ouverture des portes à 17h30.
- **Jeudi 14 décembre : Repas de Noël** proposé par le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. Espace culturel. Renseignements au 06.24.66.93.80 ou annemariefontaine72@gmail.com.
- **Samedi 16 décembre** de 14h30 à 17h : **Séance de Biodanza,** salle du Centre nautique à la Pointe Saint-Gildas. A travers le mouvement et la musique, la danse est une expression corporelle qui apporte bien-être et joie de vivre. Organisation : association Dansons maintenant 44. Renseignements au 06.10.62.12.76.
- **Samedi 16 décembre** à 16h : **Concert de Noël** *(groupe de musique non arrêté au moment du bouclage du Préf'infos)*. Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles.
- **Dimanche 17 décembre** de 10h à 12h : **Rassemblement mensuel des voitures anciennes,** place du Marché.

Suivez l'actualité communale sur la page Facebook « Préfailles Informations », sur le site internet www.prefailles.fr, sur Instagram « prefgram » et sur l'application-mobile « Préfailles » disponible sur App Store et Google Play.

TRIBUNE

La Minorité du Conseil municipal n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bimestriel n° 48 du Préf'infos.

INSTANCES

Conseil municipal : Vendredi 11 décembre à 19h en mairie (salle du Conseil municipal).

Conseil communautaire : Jeudi 30 novembre à 19h30, à la Communauté d'agglomération à Pornic et sur YouTube.

Permanence des conseillers départementaux : Mardi 14 novembre de 9h30 à 10h30 en mairie.

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL DU SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2023 AU DIMANCHE 7 JANVIER 2024

Cérémonie des vœux à la population : dimanche 7 janvier 2024 à 10h, Espace culturel

Préf'infos

Qui y mouille, y reste…

Bimestriel n°48

Novembre & Décembre 2023

Permanence des élus

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.40.21.60.37

Maire

Claude CAUDAL,
Le lundi de 10h à 12h, et les autres jours, selon possibilités.

Conseillers délégués

Edith MARTINE, élue à l'Environnement-Urbanisme
Le mardi de 10h à 12h

Serge BODY, élu au Développement économique et travaux communaux
Le lundi de 10h à 12h

Pascalle CRUAUD, élue à l'Action sociale
Le mardi de 10h à 12h

Jours d'ouverture

Mairie

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02.40.21.60.37

Agence postale communale

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02.40.64.98.07

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Imprimé sur papier avec des encres végétales.
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : A parution.
IMPRIM'VERT®

Le Mot du Maire

La gestion du trait de côte

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,
Notre commune possède huit kilomètres de côte sableuse ou à falaise. Le trait de côte limité entre le domaine terrestre et maritime, évolue au cours du temps, soit en avançant vers la mer, soit en reculant plus fréquemment dans les terres.
Ces mouvements seront accentués dans l'avenir en raison du changement climatique et plus particulièrement avec l'élévation du niveau des océans.
Dans un premier temps l'Etat a élaboré des plans de prévention des risques littoraux (PPRL). Notre commune est couverte par le PPRL de la côte de Jade et de la Baie de Bourgneuf.
En 2017, la Communauté d'Agglomération 'Pornic Agglo Pays de Retz' a pris les compétences de la gestion des milieux aquatiques, la protection contre les inondations (GEMAPI) et du trait de côte.
Deux actions ont été mises en place :
- Veille de l'évolution du trait de côte en liaison avec les services municipaux qui permet de faire des travaux d'urgence et de mise en sécurité.
- Définition d'une stratégie de gestion du trait de côte à court, moyen et long terme :
  - Recensement de tous les ouvrages existants sur la côte,
  - Définition de la gestion de ces ouvrages (Agglo, commune, propriétaires privés),
  - Plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement,
  - Mise à jour de la cartographie des PPRL.

Cette stratégie devrait être finalisée pour 2024. Elle se déclinera selon les axes suivants :
- Dans les zones naturelles : laisser faire la nature,
- Dans certains secteurs : ralentir par des travaux le recul du trait de côte,
- Dans d'autres secteurs : lutter contre l'évolution du trait de côte (digues, épis, etc...).
- Enfin envisager des délocalisations de construction ou d'ouvrage (par exemple le recul du chemin côtier)

Cette stratégie devra être prise en compte dans l'évolution de notre Plan Local d'Urbanisme qui intègre déjà les notions de zone d'érosion côtière (zone ERC) recul du trait de côte et les zones de bande de précaution ou bande de choc mécanique (Xynthia + 20 cm).
Cette gestion du trait de côte qui se met en place progressivement au regard de l'évolution législative, des réglementations et connaissances répondant à un enjeu d'intérêt général (la sécurité des biens et des personnes pour les générations futures.

Le Maire,
Claude CAUDAL

Forêt du futur dans le quartier du Bois Roux

Votez pour ce projet (n° 2314) jusqu'au 13 novembre sur : https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif.
Informations sur : www.foretdufutur.fr.

Cérémonie du 11 novembre

- 09h30 - Rassemblement au cimetière de Préfailles, dépôt de gerbes aux monuments aux morts.
- 10h30 - Messe en l'église de La Plaine-sur-Mer, suivi du défilé jusqu'au cimetière accompagné de la musique du Réveil Plainais. Dépôt de gerbe au monument des soldats et civils morts lors de la tragédie du Lancastria.
- 11h30 - Dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune. Allocution du Président de l'UNC, puis de Madame la Maire de La Plaine-sur-Mer.
- 12h30 - Remise des médailles suivie du vin d'honneur offert par la municipalité plainaise, salle du conseil municipal.

À LA UNE !

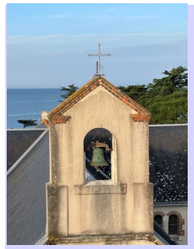

Une nouvelle croix sur le haut du clocher de la chapelle

Lors d'une tempête, la croix en fonte située sur le clocher de la chapelle Notre-Dame de Préfailles a été soulevée et s'est fracassée sur le parvis. Une quinzaine d'années plus tard, à l'initiative de Jean DECAUX et avec le soutien de son ancienne école « la Joliverie » à Saint-Sébastien-sur-Loire, elle a été refaite en acier galvanisé. Mercredi 4 octobre, en présence des élus préfaillais, de paroissiens, du directeur et des enseignants de la Joliverie, la nouvelle croix a été inaugurée. Jean en a profité pour offrir à Claude CAUDAL, Maire de Préfailles et au Père François-Xavier HENRY, curé de la Paroisse Saint-Gildas de la mer, le plan qu'il a lui-même dessiné et permis la fabrication de la croix au plus proche de l'originale. Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu la concrétisation de ce projet.

ENFANCE - JEUNESSE

ÉCOLE

Les enfants de l'école publique « Les Petits Mousses » ont fait leur rentrée le 4 septembre. Les 60 élèves sont répartis en 3 classes : 24 en petite, moyenne et grande section de la maternelle avec Nathalie Dupont (professeure et directrice de l'école, accompagnée de Christine Lassalle, ATSEM), 18 en CP-CE1-CE2 avec Céleste Coutin et 18 en CE2-CM1-CM2 avec Alexina Lepelletier.

Les projets confirmés pour l'année scolaire :

- La voile et le char à voile pour les CE2-CM1-CM2.
- 8 séances de danse par classe pour les CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2.
- 3 séances de cinéma (en partenariat avec le cinéma l'Atlantique de Préfailles et de la Mairie).
- Piscine : 10 séances en janvier-février pour les CE2-CM1-CM2 et 10 séances collectives 2 fois par semaine en mai pour les GS-CP-CE1.

Par ailleurs, les élèves de maternelle travailleront sur le thème du voyage, en lien avec les Jeux Olympiques, et ceux des classes du CP au CM2 sur la photographie.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Depuis quelques semaines, les enfants ont retrouvé le chemin de l'accueil périscolaire de Préfailles (APS).

Service géré par Pornic Agglo Pays de Retz, l'accueil périscolaire est ouvert de 7h à 9h et de 16h30 à 19h pendant la période scolaire. Le mercredi, les enfants sont accueillis soit en journée (de 7h30 à 19h) ou en demi-journée avec ou sans le repas.

Cette année, une nouvelle équipe de professionnels a investi les lieux : deux animateurs, Laura et Louis, et une directrice adjointe, Isabelle. Amélie, la nouvelle directrice, prendra ses fonctions à compter du 6 novembre.

Un des objectifs phares est de permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs.

Au programme de cette année : de l'amusement, de l'expérimentation, des sorties « natures », de nombreux projets et des surprises bien évidemment !

Contact : APS Préfailles, 1 rue Chauvet, tél. 06.72.35.03.74, mail. enfance.prefailles@pornicagglo.fr.

ENVIRONNEMENT

La protection des arbres à Préfailles est-elle vraiment vitale?

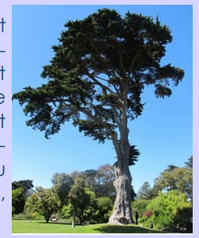

Rappel : Tout abattage d'arbres doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie que ce soit en milieu urbanisé ou naturel sur notre commune. Chaque demande est examinée avec la plus grande attention. Si l'arbre présente des risques ou s'il est en mauvais état sanitaire, l'autorisation est accordée.

Les demandes pour toutes autres raisons font l'objet de discussions afin de voir si des solutions alternatives sont possibles.

Toute autorisation accordée s'accompagne d'une obligation de replanter.

Pourquoi cette attention toute particulière à leur préservation ? Que nous apportent les arbres ?

Tout d'abord, un apport indéniable à la qualité des paysages de notre commune. En effet, les qualités architecturales de nos constructions sont très différentes. C'est la présence de la végétation et en particulier celle des grands arbres surnommés « les majestueux », qui permet une harmonieuse intégration.

En dehors de cet aspect esthétique, les arbres remplissent bien d'autres fonctions qui sont devenues vitales dans le cadre de l'adaptation au changement climatique :

- ils captent le CO2 (gaz carbonique) qui est responsable de l'effet de serre (principale cause des changements climatiques), stockent le carbone et rejettent l'oxygène,
- ils participent à la régulation des écarts extrêmes de température (en dégageant de la vapeur d'eau), en particulier l'été et ainsi font diminuer localement celle-ci de plusieurs degrés,
- ils peuvent fixer des polluants présents dans l'air et néfastes pour notre santé,
- ils facilitent la présence de l'humidité et participent au cycle des pluies,
- ils luttent contre l'érosion du sol en maintenant la terre grâce à leurs racines. Celles-ci filtrent l'eau, en améliorent la qualité et contribuent à une pénétration plus importante de l'eau dans le sol ce qui participe à réduire les inondations,
- ils servent d'abris et de nourriture à de nombreux animaux (oiseaux, insectes) à d'autres végétaux (champignons…) et sont indispensables à la préservation de la biodiversité en favorisant le cycle naturel des écosystèmes,
- ils jouent un rôle important de coupe-vent, en particulier en bord de mer et cette protection facilite la pousse d'autres végétaux en deuxième rideau.

Au-delà de l'ensemble de leurs capacités techniques de régulation, certains amoureux des arbres ajouteraient leur pouvoir bénéfique sur notre sensation de bien-être.

Nous possédons un riche patrimoine boisé, mais certains sujets sont vieillissants et d'autres sont mal entretenus. Il est primordial de protéger ce que nos prédécesseurs nous ont légué et d'apporter notre participation pour les prochaines générations en plantant de nouveaux espaces. C'est pourquoi, la municipalité, reste très vigilante sur les demandes d'abattage et, avec l'aide des associations, va engager un plan de boisement.

Les illuminations de Noël seront installées le 15 décembre et démontées le 8 janvier (lendemain de la cérémonie des vœux). Elles brilleront de jaune et de vert, les couleurs du Brésil (thématique 2023). De même, **la petite forêt de Noël** en forme de labyrinthe, très appréciée l'an passé, fera son retour sur la cimaise de l'avenue de la Plage Eric Tabarly. Vous pourrez aussi la décorer de guirlandes aux couleurs du Brésil. Visitez-la en famille !

SOCIAL

Après-midi récréatif

L'animation réservée aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu le **mardi 16 janvier** à 14h30 à l'Espace culturel.

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de 80 ans et plus est prévue sur le mois de décembre.

Cours informatique

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche un bénévole pour donner des cours d'informatique aux seniors, selon disponibilités (sauf sur les périodes de vacances scolaires). Vous avez des compétences dans ce domaine, vous souhaitez vous investir auprès des Préfaillais, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

MARPA de l'Estran

Il y fait bon vivre !

La Marpa de l'Estran a fêté ses 1 an ; les six logements supplémentaires ont été livrés cet été. Ainsi, 30 résidents bénéficient d'un studio de 32 m² aménagé à leurs souhaits et composé d'une kitchenette, d'une salle d'eau et d'une terrasse extérieure. L'équipe, composée de huit agents, assure leur accompagnement dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

La Marpa propose des activités gratuites toute l'année, ouvertes aux habitants de Préfailles (gym'mémoire, ateliers équilibre, chants, ateliers manuels...). Demandez le planning d'animations à l'équipe de la Marpa au 02.55.52.01.40 ou par mail à direction.marpa@prefailles.fr.

Les repas sont également accessibles à toutes personnes extérieures, désireuses de créer du lien et partager un moment convivial (inscription 48h à l'avance).

INFORMATIONS PRATIQUES

Bureau d'information touristique

Nouveaux horaires d'ouverture : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h30 à 12h30, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 13h. Fermé les mercredis et dimanches.

Recensement citoyen

Les garçons et les filles domiciliés sur la commune qui ont atteint l'âge **de 16 ans** doivent se faire recenser en mairie, dans les trois mois de leur date anniversaire. Se présenter muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Réunion publique

Les zones d'accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) Mardi 5 décembre à 18h à la salle Ellipse à Chaumes-en-Retz. Cartes consultables en Mairie du 15 novembre au 5 décembre.

Devenez correspondant de presse

Vous avez du temps, vous souhaitez mieux connaître votre territoire et les forces vives qui le composent, vous aimez écrire, devenez correspondant de presse. Le journal Ouest France recherche un ou une collaborateur/collaboratrice sur Préfailles. Contact : redaction.retz@ouest-france.fr.

INTERCOMMUNALITÉ

Consultation publique sur la Production d'Énergies Renouvelables

La Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER), promulguée le 10 mars 2023, constitue un pilier majeur de la politique énergétique nationale permettant d'aller vers une économie plus verte et durable. L'un des aspects les plus importants de cette loi est la création des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR), dans lesquelles l'implantation des dispositifs d'énergies renouvelables seront facilités (solaire, éolien, méthanisation, etc.). Chaque commune doit définir ses propres ZAEnR, en fonction du potentiel en énergies renouvelables et des différents enjeux applicables sur son territoire (réglementaires, patrimoniaux, environnementaux, paysagers, etc.), en gardant pour objectifs de stimuler la production et la consommation d'énergie renouvelable.

La commune de Préfailles travaille actuellement sur la définition de ces zones. Une consultation publique sera organisée du 15 novembre au 5 décembre en mairie. Une réunion publique d'information sera également organisée par l'agglomération d'ici la fin de l'année sur le sujet.

VIE ASSOCIATIVE

Nouvelle association : « CAZA - Cup And Zip Association »

Renforcement musculaire inspiré de la méthode Pilates. Séances les lundis à 18h30, jeudis à 17h et vendredis à 9h30, salle multisports de la Renaudière à Préfailles. Renseignements au 06.77.76.30.32

Nouveau : cours de stretching postural le mercredi de 20h30 à 21h30, salle multisports de la Renaudière. Accessible à tous et tout niveau, séance à la carte, à tout moment de l'année. Renseignements auprès de Sarah 06.61.57.99.22 ou sarah.delanoe@gmail.com.

L'Amicale des Petits Mousses (association des parents d'élèves de l'école publique de Préfailles) proposera une **vente de vin chaud**, le **samedi 23 décembre** au matin sur le marché.

La chorale « Si on chantait » a repris ses répétitions le lundi de 20h30 à 22h à l'Espace culturel. Les choristes chantent pour le plaisir, sans aucune prétention, en puisant dans un répertoire de plus de 200 chansons françaises. Elle produit le fruit de son travail par des représentations dans les EHPAD locaux.

Pour l'aider à rythmer ses chants, la chorale recherche un guitariste bénévole. **Contact :** sionchantait44@gmail.com.

Club des Amis de Prefailles (Section Bridge) : bridge@clubdesamisdeprefailles.com.

Tournois homologués FFB le mardi à 14h30. Inscriptions auprès de Madame Simon au 06.31.91.08.79. Cours les mardis à 10h. Renseignements auprès de M. Ternicier au 06.61.81.98.61.

La Vague Eco-Créative proposera un marché de créateurs les 9 et 10 décembre, salle du Conseil municipal de 10h à 18h. Les ateliers dessin et couture Créative ont lieu toute l'année, tous les 15 jours, renseignements par mail à vague.eco.creative@gmail.com.

Retrouvez l'actualité de l'association sur le site internet www.la-vague-eco-creative.fr et sur Facebook.

Yoga Harmonie Côte de Jade : le mardi, deux séances sont proposées : 17h15 et 19h, salle multisports, 7 bis rue de la Renaudière. Pour toutes informations, contacter Isabelle Levasseur, professeur de yoga, au 06.67.27.67.99.

CARNAPREF : l'association des carnavaliers recherche des bénévoles pour aider à la création de son char et pour les défilés. **Contact :** 06.73.70.13.99.